

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 mai 2005  
(convocation du 13 mai 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. FERILLOT Michel  
M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 15)  
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel  
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise  
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie-Claude  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent  
M. FAVROUL Jean-Pierre à Mme. PUJO Colette  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard  
M. LOTHaire Pierre à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MERCHERZ Jean à M. REBIERE André (à partir de 10 H 30)  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. GELLE Thierry  
Mme PARCELIER Muriel à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 H 30)  
M. PONS Henri à M. POIGNONEC Michel  
Mme. RAFFARD Florence à M. QUERON Robert  
M. SOUBIRAN Claude à M. BOBET Patrick  
Mme TOUTON Elizabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 11 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**CENON - Grand projet de Ville - Opération de renouvellement urbain du "8Mai 1945" - Cession de parcelles communautaires à l'OPAC AQUITANIS - Autorisations - Décision -**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne, l'OPAC AQUITANIS conduit à l'heure actuelle une vaste opération de renouvellement urbain dans le secteur du « 8 Mai 1945 » sur le territoire de la Commune de CENON en vue de créer un véritable cœur de quartier en favorisant la mixité sociale et en diversifiant les formes d'habitat.

C'est dans cette optique que l'OPAC AQUITANIS a fait part de son intérêt pour l'acquisition de parcelles communautaires d'une superficie totale arpentée de 21 463 m<sup>2</sup> situées à l'angle de la rue du 8 Mai 1945 et de l'avenue Georges Clémenceau en vue de la mise en œuvre du projet urbain tel qu'il a été approuvé par la Convention ANRU du « 8 MAI 1945 » signée le 27 avril 2005, pour y édifier entre autres, 12 logements locatifs collectifs PLUS-CD, une dizaine de logements locatifs individuels PLUS-CD et 38 logements collectifs locatifs PLS.

Cette cession pourrait par conséquent intervenir moyennant le prix de 22 euros le m<sup>2</sup> HT, qui n'est pas inférieur à l'avis des Services Fiscaux, soit pour la surface considérée un prix global de 472 186 euros HT.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à traiter à l'amiable avec l'OPAC AQUITANIS dont le siège est situé 94 cours des Aubiers à BORDEAUX en vue de la cession à son profit d'un ensemble de parcelles correspondant d'une part aux parcelles actuellement cadastrées AN 181-389-390, AO 647 et d'autre part à deux terrains dont le déclassement a été opéré par arrêté du 6 avril 2004, le tout d'une surface arpentée de 21 463 m<sup>2</sup>, et ce, moyennant le prix de 22 euros le m<sup>2</sup> HT qui n'est pas inférieur à l'avis des Services Fiscaux

- à signer l'acte à intervenir et tous autres documents afférents à cette transaction.

## **A – DECIDER**

Que le montant de la recette provenant de cette cession sera inscrit au budget de l'exercice en cours (Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240 CRB A 430).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
6 JUIN 2005

M. BERNARD LABISTE

